

Santé: programme d'action communautaire 2008-2013

2005/0042A(COD) - 02/06/2005

Le Conseil a tenu un débat sur le volet "santé" de la proposition visant à établir un programme d'action dans le domaine de la santé et de la protection des consommateurs (2007-2013).

Le débat s'est concentré sur la question de savoir si ces objectifs répondaient aux attentes des ministres de la santé. Les délégations ont souligné la nécessité de renforcer la valeur ajoutée des actions communes en la matière, rappelant, notamment l'utilité d'une meilleure coopération entre les systèmes de santé des États membres et une meilleure prise en charge des menaces transfrontalières pour la santé (pandémies). Elles ont également rappelé le besoin de faire face aux facteurs de risque, afin de prévenir les grandes maladies. A l'issue du débat, le président a conclu que les objectifs proposés par la Commission étaient dans une très large mesure partagés par les délégations.